



PC.DEL/25/12
19 January 2012

Original: FRENCH

REPRÉSENTATION PERMANENTE DE LA FRANCE
AUPRÈS DE L'O. S. C. E

**Intervention de M. François ALABRUNE, Ambassadeur,
Représentant permanent de la France auprès de l'OSCE
au Conseil permanent du 19 janvier 2012**

Monsieur le Président,

Je souhaite informer les Etats participants de l'OSCE du fait que la France, conformément aux engagements qu'elle a pris dans le cadre de l'OSCE, notamment dans le Document de Copenhague de 1990, a invité le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme à observer les élections présidentielles qui se dérouleront les 22 avril et 6 mai 2012.

Je vous remercie de votre attention.